



Wallonie

## COMMUNE DE COURT SAINT-ETIENNE

### URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **M. et Mme HINANT-HENDRICK** – rue de Faux, 52. à 1490 Court-St-Etienne.

Le terrain concerné est situé **rue de Faux, 52 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE** et cadastré section G n° 40P

Le projet consiste en la **construction d'une extension à une habitation** et présente les caractéristiques suivantes : « La construction de bâtiment dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions ne sont pas implantées sur l'alignements, est supérieure à 15M et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës » (**Art R.IV.40-2 du CoDT**).

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne – service urbanisme logement – rue des Ecoles n° 1 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 du **13 janvier 2021 au 27 janvier 2021 sous des modalités à convenir en prenant rendez-vous, minimum 24H à l'avance, le mardi et vendredi de 8h30 à midi au 010.620.644 ou par mail à [urbanisme@court-st-etienne.be](mailto:urbanisme@court-st-etienne.be).**

Des explications techniques seront fournies à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne (service urbanisme logement) rue des Écoles n°1 à 1490 Court-Saint-Etienne durant l'enquête publique sous des modalités à convenir en prenant rendez-vous minimum 24H à l'avance par téléphone le mardi et vendredi de 8h30 à midi au 010.620.644 ou par mail à [urbanisme@court-st-etienne.be](mailto:urbanisme@court-st-etienne.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal.

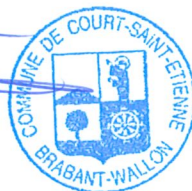
Les réclamations et observations peuvent être envoyées pour le **27 janvier 2021** à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne service urbanisme logement rue des Écoles n°1 à 1490 Court-Saint-Etienne – [urbanisme@court-st-etienne.be](mailto:urbanisme@court-st-etienne.be).

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Olivier LEDOUX dont les bureaux se trouvent à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne service urbanisme logement rue des Écoles n°1 à 1490 Court-Saint-Etienne – [ole@court-st-etienne.be](mailto:ole@court-st-etienne.be).

A Court-Saint-Etienne, affiché le **07 janvier 2021**

Le Directeur général,

F. PETRE



Le Bourgmestre,

M. GOBLET d'ALVIELLA